

Les projets 2012 au menu du Haut Conseil de la commande publique

La séance plénière du Haut Conseil de la commande publique qui s'est déroulée hier après-midi à la Région, sous la présidence de Margie Sudre, a été l'occasion de faire le point sur les perspectives 2012 en matière d'investissements des collectivités.

▶ TRAVAUX PUBLICS

La séance plénière du Haut Conseil de la commande publique s'est déroulée hier après-midi à la Région, sous la présidence de Margie Sudre. A ses côtés : le préfet Michel Lalande, Dominique Fournel, 11^e vice-président de la Région et Robert Nativel, représentant du conseil général. Ces travaux ont été l'occasion de faire le point sur les perspectives 2012 en matière d'investissements des collectivités. Les représentants des collectivités ont ainsi livré une série de chiffres sur les investissements prévus cette année : 193 millions d'euros en crédits de paiement pour la Région, 127 millions d'euros pour le Département, 44 millions d'euros pour la mairie de Saint-Denis et un peu moins de 9 millions pour la Civis. A la Cellule économique du BTP, on a d'ailleurs recensé 43 opérations de construction qui se dérouleront dans l'île tout au long de

2012. Parmi elles, le projet d'extension du terminal container du Port Est, les travaux des deux aéroports et le Trans Eco express. Au Port, le poste à quai passera de 480 mètres à 600 mètres. A l'aéroport Roland-Garros (Gillot), un premier projet est en cours d'appel d'offres pour l'aménagement du parking avion. Les travaux démarrent au 2^e semestre 2012. Un 2^e grand projet concerne des travaux d'élargissement de la piste. La remise des plis pour l'appel d'offres est prévue le 9 mai. Cette année, il y aura aussi la mise en place d'un troisième tapis de livraison de bagages. Dans le Sud, 4,2 millions d'euros de travaux concerneront l'aéroport de Pierrefonds. Le financement du Feder (Fonds européens de développement régional) est déjà acquis. Le projet du Trans Eco Express, fort de 71 opérations et se montant globalement à 462 millions d'euros, a prévu un certain nombre de chantiers. Sans oublier, la nouvelle route du

Littoral dont la Dup (Déclaration d'Utilité Publique) a été rendue dernièrement par l'Etat.

Autant de chantiers qui vont redonner le sourire aux chefs d'entreprises du BTP. "Potentielle-ment, on voit bien qu'il va y avoir un cycle mais il arrive un peu tard, après trois ans de baisse de prix et 1200 faillites d'entreprises", déplore Stéphane Brossard, président de la FRBTP. Arrêts de chantiers, problèmes de livraison, les difficultés sont énormes.

"Il faut sortir du cycle non vertueux de baisse des prix. On ne peut pas tirer indéfiniment sur la corde", dit-il. Une "charte pour la détection des offres anormalement basses et choix de l'offre économiquement la plus avantageuse" a été élaborée. La charte va faire le tour des collectivités pour adoption. Seul regret d'Armand Mouniata, président du Collectif de défense des entreprises de travaux publics et du transport : "elle est dictée par les entreprises de grande taille". En attendant, le logement social va



Le projet Trans Eco Express, fort de 71 opérations, se monte globalement à 462 millions d'euros. (Photo FLY)

être boosté cette année avec la construction prévue de près de 5500 logements. L'enveloppe de la LBU (Ligne budgétaire unique) est constante et se monte à 91,3 millions d'euros pour 2012.

Une convention Etat-Région a été signée hier pour le versement de 15 millions d'euros de la collectivité en vue d'une augmentation de logements construits. Le préfet voit déjà les 5000 clés remises à des familles en 2013 ■
Juliane Ponin-Ballom

▶ Région et chambre de métiers s'engagent pour l'apprentissage

FORMATION. « La Chambre de Métiers demeure aujourd'hui le premier opérateur de la formation par alternance au niveau régional avec 2 166 apprentis au 31 décembre 2011. Environ un chef d'entreprise sur deux est issu de l'apprentissage », se félicite Bernard Picardo. Hier, le président de la chambre de métiers et de l'Artisanat recevait, à l'Urma de Saint-André, plusieurs représentants du conseil régional pour procéder à la signature de la convention quinquennale consacrée à l'apprentissage.

David Lorion et Serge Camatchy, vice-présidents en charge du développement économique et de la santé, Louis Bertrand Grondin et Patricia Pilorget, conseillers régionaux délégués à la formation professionnelle et au développement de l'artisanat, ont rappelé l'engagement de la Région en faveur de l'apprentissage. «Le conseil régional a investi 32 millions d'euros, hors mobilité, en faveur de l'apprentissage car, pour nous, il s'agit d'une filière d'excellence », souligne Louis Bertrand Grondin. Une filière que la Région compte développer. Dans la convention signée hier, le conseil régional indique vouloir doubler le nombre d'apprentis d'ici 2012 et parvenir à passer le seuil des 8000 jeunes inscrits en formation.

Des secteurs nécessitant davantage de main-d'œuvre dans les

années à venir ont été identifiés : le bâtiment et les travaux publics, la croissance verte, la technique des TIC, l'hygiène et le recyclage, le tourisme, l'hôtellerie... Région et Chambre de Métiers ont également souligné leur volonté de poursuivre l'élévation des niveaux de formation. D'autres points forts ont été évoqués par les deux entités : le développement de la mobilité des jeunes, la proposition annuelle de nouvelles sections d'apprentissage en fonction des besoins des professionnels...

Bernard Picardo a soumis aux représentants de la Région plusieurs propositions destinées à répondre au problème du chômage touchant plus particulièrement les jeunes Réunionnais : pérenniser et augmenter la capacité d'accueil du dispositif de pré-apprentissage permettant une remise à niveau des jeunes éloignés de la qualification, la mise en place de la loi Cherpion concernant le volet « apprentis sans contrat » et le développement de l'apprentissage sous statut public. Des propositions auxquelles Louis Bertrand Grondin a tenu à réagir. «La Région accueillera 250 jeunes Réunionnais dans ces filières d'apprentissage. Et nous voulons mettre en place des clauses d'insertion destinées à favoriser l'apprentissage dans les appels d'offres», indique l'élu

C.R.



La signature de la convention quinquennale d'apprentissage a eu lieu hier. (Photo Richel Ponapin).

▶ Daniel Favre nommé directeur de l'environnement de l'aménagement et du logement de La Réunion

Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Daniel Favre vient d'être nommé directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Réunion par arrêté du Premier ministre et ministre de l'Écologie. Il remplace à ce poste Bertrand Galtier qui avait pris la direction du Parc national des Écrins en métropole le 2 février dernier. M. Favre prendra ses fonctions le 1^{er} mai prochain. Il est depuis janvier 2010 directeur adjoint de la Dreal Languedoc Roussillon (direction régionale de l'environnement, aménagement et logement). Précédemment, il a été adjoint au directeur de la Drire Aquitaine, responsable de la division environnement industriel et sous-sol (2004-2009) et responsable de la division sûreté nucléaire et de la radioprotection à Bordeaux au sein de la Drire Aquitaine (2000-2004).

Le photovoltaïque plombe la création d'entreprises

▶ CONJONCTURE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Avec 7 681 créations d'entreprises en 2011, le dynamisme réunionnais s'est un peu essouffé l'an dernier. Comparé à 2010, le recul est de 6,6%, selon l'Insee (8 130). Même en période de crise économique, la région était pourtant en forte hausse au niveau créations, en 2010, avec +21,7% par rapport à 2009. Un résultat dopé alors par les entreprises créées pour produire de l'énergie photovoltaïque.

Un an après, c'est encore le secteur de l'industrie qui se distingue, et en particulier le photovoltaïque, mais à l'effet inverse cette fois. Sur 2011, les créations d'entreprises dans l'industrie ont reculé de 36,9%, une forte baisse qui s'explique en grande partie par des revirements dans le photovoltaïque début 2011, à savoir le coup d'arrêt de la défiscalisation et le moratoire décidés par le gouvernement.

PLUS DYNAMIQUE DANS L'EST

Une situation qui ne s'est pas améliorée après. Dans un communiqué publié récemment, le patron de l'outre-mer demandait d'ailleurs au gouvernement de prendre des mesures rapides (fixer un tarif provisoire de rachat de l'énergie) pour cette filière sinistrée qui a perdu des dizaines d'entreprises et des centaines d'emplois dans les Dom. Outre l'effet du photovol-



En 2011, les créations d'entreprises chutent dans l'industrie à cause du coup d'arrêt porté au photovoltaïque.

taïque, les créations dans la construction sont également en baisse (-8,7%), signe d'une activité en berne dans le secteur du bâtiment. Dans une moindre mesure, le commerce de gros et de détail, les transports, l'hébergement et la restauration progressent très légèrement (+1,8%).

Le nombre de créations dans le secteur "autres services" (information et communication, activités financières, immobilières, santé; etc.) stagne (+0,1%). Au quatrième trimestre 2011, les demandes sous le régime de l'autoentrepreneur concernent 38% des créations en valeur absolue, soit 1683 entreprises créées. La Réunion est une nouvelle fois le département français qui a le moins recours au statut d'autoentrepreneur dans la création d'activité, derrière la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. S'il ne semble pas avoir beaucoup évolué par rapport à

l'année précédente, ce régime prend lentement de l'ampleur, constate régulièrement l'Insee, puisqu'il représentait moins d'un quart des créations en 2009. D'un point de vue géographique, il est à noter que l'Est a été la micro-région la plus dynamique en 2011 et la seule qui affiche une augmentation de nombre de créations en glissement annuel (+14,2%).

Malgré des statistiques globalement contrastées, la Réunion reste cependant plus dynamique que la moyenne nationale, avec 17,5% de créations dans le département contre un taux de 15,7% pour la métropole. Un résultat qui aurait été pleinement encourageant sans la prise en compte croisée de l'augmentation du taux de défaillances des entreprises (la construction au premier plan) relevée par le tribunal de commerce et la courbe ascendante du chômage ■
TL